

# L'OPERATIONNEL :

Le Séminaire Robert Auzelle organise chaque année le **Prix de l'Action d'Art Urbain**, avec le parrainage du Plan Urbanisme, Construction et Architecture et Espace Elec.

Ce concours est ouvert à tous les professionnels publics ou privés du cadre de vie, membres du Séminaire Robert Auzelle, ayant réalisé une action d'Art Urbain. □

Les actions exemplaires doivent être conduites par des **équipes pluridisciplinaires** et réalisées dans un souci d'évaluation :

- de la qualité architecturale
- de la vie sociale
- du respect de l'environnement.



Organisateurs 2000 : R.M. Antoni et G. Vauzeilles, du Séminaire Robert Auzelle et D. Lavenere, président du SNAL (au centre).

Chaque lauréat présente une fiche (voir ci-contre) et dispose de six minutes pour faire valoir l'intérêt de l'action.

Originalité de ce concours : après s'être mutuellement auditionnés, le Prix et trois mentions sont décernés par la dizaine de lauréats eux-mêmes :

- mention "qualité de la vie sociale",
- mention "qualité architecturale",
- mention "respect de l'environnement".

Les membres du Séminaire, présents à l'audition, décernent de leur côté, la **"Meilleure Communication"**.



Équipes lauréates du Prix de l'Action d'Art Urbain 2000. (Jean Frébault, président de la 5e section du CGPC)

Le Séminaire souhaite ainsi mettre en valeur les actions exemplaires et l'accent sur l'importance de la communication, pour établir un lien entre le public, les professionnels et les élus. □

## Actions primées :

- 1997 FONCIER CONSEIL pour "Les Portes de la Forêt à Bois-Guillaume" (76)
- 1998 SEMPRO pour "Le quartier du Bois des Vallées" au Plessis Robinson.
- 1999 OPAC de Paris pour "Cité Fougère" (75).
- 2000 CAUE 13 pour "Dix ans d'Art Urbain" à Gréasque (13).
- 2001 ANAH pour "Une démarche OPAH à la Croix-Rousse" (69).

Les fiches des Actions sont présentées sur le site internet du Séminaire : [www.arturbain.fr](http://www.arturbain.fr)



Le public assistant aux auditions avant le vote.

Ci-dessous, les médailles remises aux lauréats de l'année 2000.



# LE PRIX DE L'ACTION D'ART URBAIN

Fiche du "Prix de l'Action d'Art Urbain 2000", disponible sur le site internet : [www.arturbain.fr](http://www.arturbain.fr)

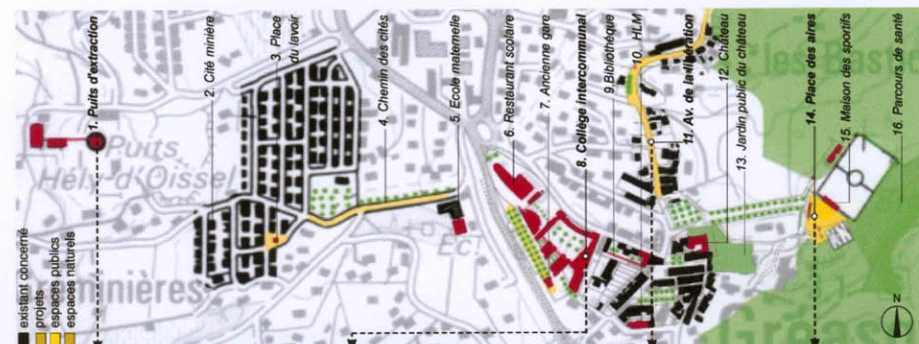
## PRIX DE L'ACTION D'ART URBAIN 2000

### 10 ans d'art urbain

sociétés responsables de la société présentateur  
organismes décisionnaires  
organismes gestionnaires  
propriétaires des sites  
description de l'action

commune de GREASQUE et CAUE des Bouches-du-Rhône  
Suzanne Maurel-Chordi, Maire de la commune; Jean-Louis Champsaur Directeur du CAUE 13  
Suzanne Maurel-Chordi, Maire de la commune  
commune de GREASQUE, Conseil Général 13,  
commune de GREASQUE, Conseil Général 13,  
commune de GREASQUE, Conseil Général 13,  
Partenariat continu sur une période de 10 ans entre une mairie et un CAUE ayant peu à peu construit un véritable projet urbain. Avec pour objectif de "créer du lien", le projet décline sur quatre quartiers une programmation associant à chaque fois :  
un équipement catalyseur et fédérateur d'autres équipements,  
un espace public spécifique nouveau,  
un patrimoine vernaculaire, rural et industriel mis en valeur et révélé in situ.  
Architectes : Daniel Fanzutti, Jean-Luc Roland, Jean-Michel Battesti, Jean Patout;  
Designer : Marc Aurel  
Paysagistes : Isabelle Rault, Lerda, Sylvie Lalo.  
Artiste : Marielle Bonnefoy.  
Institutions : Commune, CAUE, DDE, CG 13, CR PACA, DRAC, SAMOPOR (HLM), ...

équipe pluridisciplinaire



**qualité architecturale** : Chaque équipement devient prétexte à un travail de suture urbaine autour d'un espace public et d'une mise en valeur du patrimoine local : le musée de la Mine engage la requalification des cités ouvrières autour du chemin des cités et de son chevalement ; le collège prolonge un îlot du centre autour d'un mail planté et de son ancienne gare ; l'aménagement de l'avenue de la Libération structure un quartier d'habitat diffus le long d'une promenade villageoise ponctuée d'un pont, d'un lavoir... ; la maison des sportifs compose avec le vide des terrains de sport et des espaces naturels autour de " la place des aires " sur une ancienne aire de battage.

**qualité de la vie sociale** : Le choix d'implantation des équipements vise à rééquilibrer les différents quartiers . Ainsi, le musée installé au coeur des cités ouvrières, le collège à la fois proche du centre et tourné vers les cités, ou les logements sociaux volontairement intégrés au centre du village permettent une recomposition du lien social. La programmation d'espaces publics de proximité mobilise riverains, utilisateurs et habitants autour du projet urbain. La reconversion du patrimoine contribue à réinventer une identité locale à travers son utilisation par les habitants : la gare en maison des jeunes, le château en maison des associations, le parc du château en jardin public, l'aire de battage en lieu d'événements culturels, le chevalement pour le musée de la mine...

**respect de l'environnement** : Chaque projet requalifie un site dégradé ou abandonné : un éco-musée de la mine réinvesti une friche minière désaffectée et améliore le cadre de vie du quartier ; un mail planté sur une ancienne friche SNCF accueille les collégiens à l'ombre des platanes et à l'abri de la circulation ; l'aménagement de l'avenue de la Libération transforme une route en rue et apporte sécurité, confort et accessibilité aux piétons ; un vaste programme d'aménagements paysagers pour des activités de plein-air valorise un espace boisé délaissé tout en assurant la préservation des abords du château.